



# SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DU CENTRE

Association loi 1901 - Affiliée à la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique

**Président : Pierre ROUILLON**  
Les Mouises de Bel Air – 42 Saumery  
45310 Saint-Péravy-la-Colombe  
Fixe : 02.38.80.84.69  
Portable : 06.31.78.90.55  
Mail : [rouillon.pierre@wanadoo.fr](mailto:rouillon.pierre@wanadoo.fr)

**Secrétaire : Jean-Yves LEFÈVRE**  
4, impasse de la Dégessière  
37250 Sorigny  
Fixe : 02.47.26.12.72  
Portable : 06.76.38.45.02  
Mail : [jeanyves.lefevre@sfr.fr](mailto:jeanyves.lefevre@sfr.fr)

## **RÉUNION DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DU CENTRE**

Le samedi 26 mars 2011, à 8 h 45, à la salle Marcadet, avenue des Platanes, à Chambray-lès-Tours.

**Présents :** Mes Joëlle BARDET, Danielle CACARD, Chantal FAYE, Arlette JAFFRÉ, Françoise VERNON, Ms Xavier BOISSY, Jean BONNIN, Michel MARIÉ (remplaçant de Pascal BOUÉE), Jean-Claude BOURBON, Bernard DANGER, Imre HORVATH, Jean-Yves LEFÈVRE, Joël MAGON, Pierre MAISONNEUVE, Alain MARQUIS, Pierre ROUILLON, Roger ROULLEAU, Claude VOILET.

**Ordre du jour :** la situation de la section canine de la Beauce ; déroulement de l'assemblée générale de l'après-midi ; les cages de la régionale ; la Game Fair et la réunion chasse ; présentation des comptes par A. Jaffré et J.-C. Chatillon ; questions diverses ; date de la prochaine réunion.

La séance est ouverte à 8 h 55. La réunion est enregistrée sur dictaphone. M. Rouillon remercie tous les membres du comité d'être à l'heure malgré le déplacement assez long pour certains et d'être au complet. Beaucoup de personnes (une cinquantaine) se sont excusées pour l'assemblée générale de cet après-midi. Notre assemblée générale doit toujours se tenir le dernier samedi du mois de mars et la date de 2012, sera déterminée en fin de réunion.

### **La situation de la section de la Beauce**

La Section Canine de Beauce a envoyé ses documents comptables hors délais, ce qui a entraîné l'impossibilité pour la trésorière de présenter l'ensemble des comptes consolidés au commissaire aux comptes. Le déficit de l'exposition 2010 s'élève à 11.980 €, auquel il faut ajouter les frais de transport de cages et de redevances S.C.C.

Le commissaire aux comptes a vérifié les comptes, et les a validés.

Le président se pose la question suivante : faut-il continuer à organiser six expositions canines par an en région Centre ? Doit-on continuer à organiser des expositions déficitaires ?

M. Horvath nous fait remarquer que le Cher et l'Indre, la Beauce et l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret faisaient équipe il n'y a pas si longtemps que cela. A cette époque, trois expositions canines étaient organisées en région Centre.

Mme Jaffré souhaiterait organiser une réunion avec les trésoriers des sections afin de déterminer un plan comptable unique pour ne pas renouveler les erreurs commises depuis plusieurs années.

Le président rappelle que conformément aux statuts, les AG des sections doivent avoir lieu avant celle de la SCRC.

La trésorerie de chaque section doit être approuvée par un censeur à la fin de l'exercice et celui-ci devra faire parvenir son compte rendu au président de la section.

### **Déroulement de l'AG**

L'accueil sera fait à partir de 13 h 45 avec un café de bienvenue. L'émargement sera réalisé par section sur des feuilles prévues à cet effet.

Pour les résolutions : le comité proposera de ne pas augmenter les cotisations 2012.

L'organisation de la mise à l'honneur des chiens a été revue. Les personnes ne seront pas appelées individuellement mais par catégorie. Cela devrait raccourcir de 2/3 le temps de remise des coupes.

Plusieurs membres du comité souhaiteraient que la date de l'A.G. soit repoussée au mois d'avril ou mai (comme celle de la SCC), cette proposition sera étudiée lors de la prochaine réunion de comité.

Les sections de l'Indre et de la Beauce proposent leur candidature pour l'organisation de la prochaine AG. Le lieu sera défini lors de la prochaine réunion de comité.

M. Marié lira le compte rendu de la chasse au niveau de la régionale car M. Bouée étant en jugement sur un concours puis celui de M. Leickman au niveau du Saint-Hubert national.